

Été 2022

15 Avenue Kennedy
49300 Cholet.
Tél : 02 72 77 24 00

Projet pédagogique

NOUGATINE



« L'action de l'accueil de loisirs s'intègre dans une démarche de complémentarité avec les autres espaces éducatifs que sont la famille et l'école et autres lieux et temps de socialisation de l'enfant. »



Sommaire

I – Préambule

II – Présentation du centre Maternel Nougatine

II-1 : Coordonnées

II-2 : Le public accueilli

II-3 : L'équipe d'animation

II-4 : Le plan des locaux et sens de circulation

III – Les intentions éducatives

III-1 : Nos valeurs fortes

III-2 : Nos objectifs pédagogiques

IV – Les temps de l'enfant

Les temps d'accueil

Les temps calmes

Les temps libres

Les temps de repas

Les temps de goûter

Les temps d'ateliers

Les activités

Les temps de baignade

Les choix d'activités

V – Évaluation du projet

I – Préambule

Cet été, nous serons soumis au protocole sanitaire Covid-9 déjà mis en place depuis plusieurs mois, principalement depuis les vacances de printemps.

Celui-ci est allégé en comparaison des précédents, néanmoins certaines mesures sont maintenues, la Covid n'ayant pas disparu. L'organisation des groupes, les désinfections régulières... sont des points essentiels.

À savoir une répartition des enfants par tranche d'âge, en évitant le brassage des groupes entre eux...

Les Touchoos enfants nés en 2019-2020
Les Topmaliss enfants nés en 2018
Les Troklass enfants nés en 2017
Les Koolos enfants nés en 2016

Chaque tranche d'âge peut être divisée en deux ou trois sous groupes selon les effectifs.

Nettoyage et désinfection des locaux

Le protocole détaille des recommandations sanitaires qui devront être strictement respectées : nettoyage approfondi des locaux préalablement à l'ouverture, aération quotidienne, désinfection si possible des objets fréquemment touchés, lavage des mains...

Le port du masque

Il ne sera pas obligatoire pour les enfants âgés de moins de 6 ans, sauf lorsqu'un mineur présente des symptômes d'infection Covid-19 ; auquel cas, il est isolé, muni d'un masque, dans l'attente de ses responsables légaux.

II – Présentation du centre Nougatine

Au sein d'un espace naturel de 22 ha, entièrement clôturé et sécurisé, le site des noues est un véritable espace de détente aux portes de Cholet. Implanté en lisière de la forêt de Nuaille et à proximité de la forêt de l'Étang des Noues, il offre de vastes prairies de jeux ainsi qu'un massif forestier privé. Le site abrite aussi la Maison de la Nature et sa ferme pédagogique, pour le plaisir des petits...et des grands.

Le centre offre des lieux de repos, de restauration et des espaces sanitaires adaptés, en complément des nombreuses salles d'activité.

De plus, des bacs à sable et structures extérieures adaptées à chaque âge permettent aux enfants de s'épanouir pleinement dès que le beau temps est présent.

II-1) Coordonnées

Centre Nougatine
Route de Toutlemonde
49340 NUAILLÉ
Tél : 02 41 62 34 83

Cholet Animation enfance
15 Avenue Kennedy
49300 CHOLET
Tél : 02 72 77 24 00

Mail: accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr

II-2) Le public accueilli

L'accueil de loisirs Nougatine s'adresse aux enfants de Cholet et de sa région.

C'est un accueil collectif de mineur maternel qui accueille les enfants de 2 ans ½ à 6 ans. Cependant, l'enfant devra être scolarisé pour pouvoir le fréquenter.

Le personnel d'animation est constitué d'agents territoriaux (titulaires et stagiaires) et de contractuels diplômés ou en phase de l'être.



II-3) L'équipe d'animation

Groupe Touchoos

Caroliine GL, Juliette B, Salomé B,
Clémence L, Solène N

Groupe Topmaliss

Léa R, Marie L, Philippine P, Noémie D,
Randy S, Christelle S

Groupe Troklass

Zoé B, Louna P, Alizée R
Nolwenn C, Laurence P,
Léonie C, Loan B,
Solène H

JUILLET

Groupe Koolos

Clément T, Constance G, Mathilde C,
Morgane C, Emeline C,
Loredana B, Eva T,

Groupe Touchoos

Juliette B, Katy D, Marine G,
Philippine P, Laurine G

Groupe Topmaliss

Alizée R, Marie Lo,
Karine G, Eva T, Camille C,
Léa R, Salomé B, Emeline C

Groupe Troklass

Zoé B, Claire P, Antoine M,
Laurent G, Sylvie T, Audrey B,
Coraline A, Randy S

AOÛT

Groupe Koolos

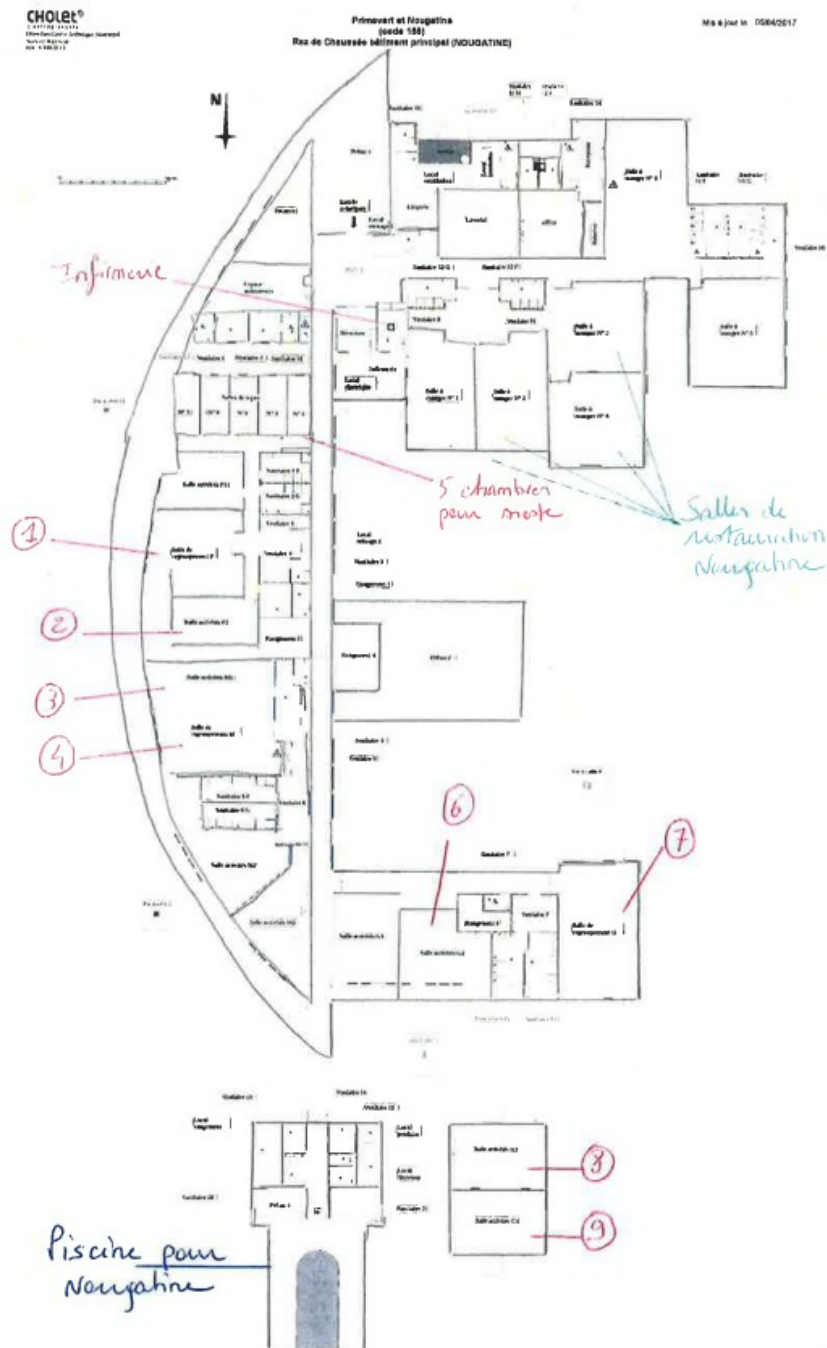
Marie L, Rafaël D, Ilona D,
Amandine L, lilian S,
Thomas L, Laure H



+ Animateurs pour les animations nature :
Eric V et Lucas R

- Animateur surveillant de baignade : Mendy B et Mathys J

II-4) Le plan des Locaux et le sens de circulation



III – Les intentions éducatives

III-1) Nos valeurs fortes

Les enfants et les jeunes sont des adultes en devenir. Les accueillir hors de leur espace familial et scolaire, c'est créer pour eux un lieu de repères en garantissant une sécurité physique, affective et matérielle tout en développant leur autonomie, leur socialisation et leur sens de la citoyenneté. L'épanouissement de l'enfant, tant physique que psychologique, est au cœur des préoccupations de la structure. Toutes les activités proposées viseront à impliquer l'enfant autour du jeu et du loisir.

Ce projet éducatif des accueils de loisirs traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités et ses principes.

III-2) Nos objectifs pédagogiques

➤ **Pour les enfants**

Favoriser l'épanouissement et leur bien-être

Développer les notions de bien vivre ensemble

Développer l'autonomie

➤ **Pour les parents et les familles**

Mettre en place des temps d'échanges Parents/Enfants/Animateur dès que possible

Communiquer sur les réalisations des enfants et le travail des animateurs

Associer les parents à la réalisation de projets

➤ **Pour les animateurs**

Garantir une cohésion d'équipe au service du projet de la structure

Mettre en place un cadre agréable et réglementaire pour les animateurs

IV – Les temps de l'enfant.

➤ Les temps d'accueil

L'accueil du matin se déroule de 7h à 9h15 sur Kennedy et de 8h à 9h30 sur les Noues.

Différents espaces sont proposés pour un accès autonome aux activités proposées. Les enfants les rejoignent selon leurs envies. Un(e) animateur(trice) référent(e) se consacre à l'accueil des familles. Chaque enfant dépose ses affaires (vêtements, sac à dos...) au même endroit tous les jours. Pour raisons de sécurité, il est demandé aux familles de ne pas entrer dans l'enceinte du centre.

➤ Les temps calmes

Les temps calmes ont lieu après le déjeuner, de 13h à 14h. Comme pour les temps d'accueil, les enfants pourront rejoindre, selon leurs envies, différentes activités calmes qui favorisent le repos de leur organisme et leur digestion.

➤ Les temps libres

Les temps libres se déroulent en sécurité, sous la surveillance des animateurs(trices). Ils peuvent se dérouler en extérieur ou en intérieur selon les choix des enfants.

Ces temps peuvent être utilisés pour mettre en place une activité proposée par les enfants durant la semaine. Des retours au calme sont prévus le matin et l'après-midi pour déjeuner et goûter sereinement.

➤ Les temps de repas

Le repas est un temps de vie collective important. C'est également un moment d'écoute et d'échange. Les enfants et l'équipe mangent ensemble. L'équipe veillera à ce que chaque enfant dispose de son déjeuner et le prenne dans des conditions satisfaisantes. La restauration sera organisée de manière à limiter au maximum les files d'attente. Les enfants déjeunent par groupes. Le lavage des mains doit être effectué avant et après le repas.

➤ Les temps de goûter

Le goûter est fourni par le centre dans un souci d'équilibre alimentaire. Il s'agit d'un temps calme, collectif et convivial qui se passera au sein de chacun des 9 groupes.

➤ Les temps d'atelier

Le programme élaboré par l'équipe d'animation concrétise les objectifs pédagogiques en activités concrètes suivant les périodes de l'année et les thèmes choisis.

L'activité n'est pas une fin en soi, elle sert des intentions éducatives et s'articule avec l'ensemble du programme grâce à un fil conducteur : une histoire, un scénario sur la période ou une production finale. La place des enfants est centrale et l'animation pourra être interrompue ou modifiée si besoin. L'équipe veille à ce que les objectifs pédagogiques soient atteints et à ce que les enfants prennent du plaisir et s'approprient les activités.

Des sorties à proximité du centre pourront être organisées

Une sortie comprend obligatoirement :

- une trousse de secours, les photocopies de fiches sanitaires si besoin
- le repérage et la documentation
- un temps calme préalable
- du matériel pédagogique si besoin

Le trajet jusqu'au lieu de la sortie doit être un moment sécurisé mais ludique faisant partie de l'activité.

Un enfant peut aussi choisir de ne rien faire. C'est tout de même à l'équipe pédagogique de lui faire prendre conscience de l'intérêt de participer.

➤ Les activités

Les groupes sont constitués, dans la mesure du possible, pour toute la durée de la période d'accueil.

Les activités, y compris celles de plein air, doivent être organisées dans l'enceinte ou à proximité immédiate du bâtiment.

Les sorties à proximité du lieu d'accueil ne sont autorisées que si le groupe en sortie ne rassemble pas plus de 6 personnes, encadrants compris.

➤ Les activités physiques et sportives

Elles sont organisées dans l'enceinte de l'accueil ou à proximité immédiate de celui-ci. Si elles sont organisées à l'extérieur de l'accueil, elles ne peuvent pas rassembler plus de 12 personnes, encadrement compris.

Les mineurs reçus en ACM peuvent également pratiquer des activités physiques et sportives au sein des équipements sportifs.

➤ Les temps de baignade

Les baignades seront autorisées, sous réserve des règles d'hygiène et de sécurité avec seulement 12 personnes maximum dans le bassin.

Des créneaux seront mis en place pour permettre au maximum d'enfants de profiter de la piscine pendant la semaine mais les enfants ne pourront pas être assurés de pouvoir se baigner tous les jours.

➤ Les choix d'activités



Depuis cette année, les enfants vont pouvoir choisir parmi :

- **Des activités calmes et posées** : activités manuelles, activités de concentration, activités réalisées au calme, lecture, relaxation, ou bien autour d'une table, peinture, découpage, collage....

- **Des activités dynamiques** : des petits jeux collectifs, des ateliers sportifs, des parcours à vélo ou sportifs autour de l'étang, des constructions de cabanes, des kermesses ou autre grande chasse au trésor et des tas d'autres grands jeux si appréciés des enfants...

- **Des activités autour d'un projet** : celles-ci auront lieu sur plusieurs journées avec un fil conducteur ou bien une thématique commune. Ce sera là aussi l'occasion pour nos équipes d'animation de transmettre leur savoir faire autour d'un projet commun au groupe.

V – Évaluation du projet

L'évaluation des moyens et méthodes mis en œuvre par l'équipe d'animation pour atteindre les objectifs fixés se fera régulièrement au cours de réunions hebdomadaires.

Chacun aura à cœur d'analyser sa pratique en dressant un bilan des animations qu'il propose et aussi en interrogeant les enfants sur leur ressenti, leurs réactions, leurs intérêts.

L'analyse est basée sur les retours exposés par les animateurs en rapport aux difficultés rencontrées dans l'organisation générale et aux réactions des enfants.

L'analyse est également basée sur les retours des familles, parents de l'enfant. Toutes les remarques faites lors des rencontres avec les équipes sur les temps d'accueils ou lieux de garderies et lignes de bus doivent être prises en compte. Des échanges plus individualisés avec l'équipe de direction sera possible également si des familles en ressentent le besoin pour discuter du projet et du fonctionnement du centre. De plus, il existe un questionnaire de satisfaction à destination des familles afin de recenser leurs remarques et besoins.

Les différents points abordés seront alors :

- L'adaptation des locaux, et la cohérence de l'aménagement des espaces.
- La répartition de l'animateur sur les postes et l'attitude adoptée (vigilante, constante, rapprochée).
- Les relations avec les partenaires (parents, accueil administratif, équipe cuisine et entretien, chauffeurs de bus...).
- Un retour sur les rythmes individuels des enfants (frottements des yeux, endormissements, dynamique de groupe lors des activités...).
- La sécurité (consignes, règles de vie) et les mesures prises pour la garantir (Exercice incendie, plan Vigipirate, exercice attentat...).
- Les projets d'activités, plannings, les besoins en matériel.
- L'échange sur les pratiques (fonctions, échanges des compétences...).
- L'évolution de l'autonomie de l'enfant.